



30 ème Exposition Nationale d'Aviculture
5 et 6 octobre 2025
Salle des fêtes de Nontron
24300 NONTRON



DÉCLARATION NOMINATIVE D'INSCRIPTION

**A remplir soigneusement et à retourner IMPÉRATIVEMENT avant
le 15 septembre 2025**

à Mr Jean-Paul GIRY 2258 Route des Vallons Le Grand Village 24300 St Martin le Pin

e-mail: francois24300@orange.fr , tél: 06.81.58.73.03 (heures repas)

Ou à Mr Lagrenaudie Mathieu 4502 Route des Vallons Mérignac 24300 St Martin le Pin e-mail:

lagrenaudiemathieu@laposte.fr , tél: 06.70.26.78.75 (heures repas)

Nom de l'exposant:Prénom:.....

Adresse:.....

Ville: code postal:.....

Téléphone:Email:

Groupage: oui / non Nom du groupage:

Société avicole :.....

DÉCOMPTÉ DES DROITS D'INSCRIPTION

Unité Volaille, lapin, pigeon		x 3.00€	
Couple palmipèdes et oiseaux de parc		x 4.00€	
Trio / Parquet		x 6.00€	
Volière		x 7.00€	
TOTAL DES DROITS D'INSCRIPTION			
Réductions 10% adhérent de la S.A.N			
Catalogue, Palmarès (obligatoire)			+5.00€
TOTAL GENERAL			

Les inscriptions non accompagnées du règlement correspondant (chèque à l'ordre de la S.A.N) ne seront pas prises en compte.

L'exposant déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement de l'exposition.

Fait àle...../...../2025

Signature :

Nom & Prénom :..... **Ville:**.....

Pour les volailles n'oubliez pas d'indiquer race naine (RN) ou grande race (GR) en cochant la case correspondante ainsi que pour l'âge des sujets Adulte ou jeune.

Ne consacrer qu'une ligne par lot

Une déclaration bien faite garantie contre toute erreurs

[illegible]

